

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
COMITÉ DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

EXTRAIT du procès-verbal de la cent quatre-vingt-dix-septième assemblée ordinaire du Comité des services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal, tenue le lundi 29 avril 2019, à 9 heures 30 minutes, à la salle Pierre J. Jeannot (D-5500) du pavillon Athanase-David, à Montréal.

Octroi d'une subvention de soutien au transfert et à l'appropriation des connaissances au projet de recherche intitulé Le droit de manifester au Québec : les règlements municipaux sous la loupe

RÉSOLUTION 2019-CSAC-1256

ATTENDU les documents déposés en annexe CSAC-197-4.2;

ATTENDU la résolution 2003-A-12121 adoptée par le Conseil d'administration le 25 novembre 2003 adoptant le libellé de la Politique no 41 des services aux collectivités ainsi que les divers règlements et programmes de dégrèvement qui y sont associés;

ATTENDU le volet 2 du Programme d'aide financière à la recherche et à la création - La recherche dans le cadre des services aux collectivités;

ATTENDU la résolution 2017-CSAC-1193 adoptée par le Comité des services aux collectivités le 6 novembre 2017 recommandant à la vice-rectrice à la Recherche, à la création et à la diffusion d'octroyer une subvention d'un montant de 4 750 \$ à madame Lucie Lemonde, professeure au Département des sciences juridiques, pour le projet de recherche intitulé Le droit de manifester au Québec : les règlements municipaux sous la loupe, pour l'année 2017-2018;

ATTENDU la demande formulée par madame Lucie Lemonde, professeure au Département des sciences juridiques;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Marie Lafortune, appuyé par monsieur Juan-Luis Klein, que le Comité des services aux collectivités :

RECOMMANDE à la vice-rectrice à la Recherche, à la création et à la diffusion d'octroyer une subvention de soutien au transfert et à l'appropriation des connaissances d'un montant de 2 500 \$ à madame Lucie Lemonde, professeure au Département des sciences juridiques, pour le projet de recherche intitulé Le droit de manifester au Québec : les règlements municipaux sous la loupe, pour l'année 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME
Montréal, le 29 avril 2019

(s) Valéry Colas
Secrétaire



Le 29 avril 2019
VC/vvp